

L'effacement du barrage de Poutès annoncé par la Ministre de l'écologie

Les associations de défense de l'environnement attendaient une annonce officielle depuis déjà juin dernier. Jeudi soir, lors du congrès annuel de l'association nationale des élus de montagne qui se tenait à Bonneville (Haute-Savoie), Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'écologie et du développement durable, a annoncé la fin du barrage de Poutès. Ou du moins la fin de sa forme actuelle. L'Etat a en effet validé la proposition d'EDF d'arasement du barrage. Cette solution dite alternative, à l'étude pendant un an du côté d'EDF, verra donc une diminution très nette de la taille de l'ouvrage avec une baisse de la retenue. Elle devrait donc théoriquement permettre aux saumons de franchir plus facilement cet obstacle posé sur l'Allier. Concrètement, le barrage de Poutès sera décapité mais pas totalement supprimé: il disposera d'un seuil d'environ 4 mètres totalement effaçable avec des aménagements pour la montaison et la dévalaison des poissons en lieu et place de l'actuelle structure de 17 m. Et le tout en gardant environ 90 % de la production hydroélectrique actuelle...

UN SYMBOLE FORT

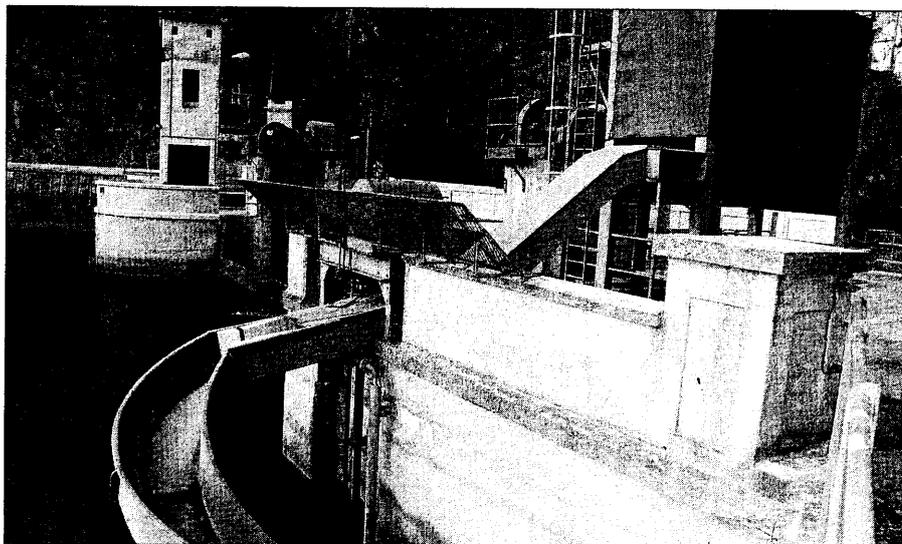
Cette solution de compromis avait rassemblé EDF et les associations de défense de l'Environnement en tête desquelles SOS Loire Vivante. « Il est appréciable que nos ouvrages d'art prennent en compte la biodiversité de nos cours d'eau », a déclaré Nathalie Koscius-

ko-Morizet. En l'occurrence le barrage se fait discret en passant de 17 à 5 mètres de hauteur. Les ingénieurs l'ont même pensé totalement effaçable en cas de besoin, et équipé d'ouvrage de franchissement pour les salmonidés. Le coût des travaux est estimé à 10 millions d'euros à la charge du concessionnaire. Et surtout, cette nouvelle configuration permettra à l'ouvrage de conserver environ 95 % de sa production. Je souhaite faire ainsi du barrage de Poutès le symbole de la réussite de l'hydroélectricité durable. Nous allons convertir le symbole de la discorde, de dix années d'affrontements sur la restauration de la Loire, en un exemple fort de succès grâce aux perspectives ouvertes par le développement durable ».

Pour les membres de associations environnementales, il s'agit d'une vraie victoire après des années de lutte. « C'est un compromis totalement innovant et gagnant-gagnant, explique Roberto Epplé, président de SOS Loire Vivante. Mais les vrais gagnants de cette décision, ce sont le saumon et la rivière Allier ! »

LA FIN D'UN LONG FEUILLETON

Ces derniers mois le ton était monté d'un cran entre associations, Etat et parfois même élus locaux. En juin dernier, Roberto Epplé et les organisations de défense du saumon sauvage menaçaient même de « passer à l'action avant les présidentielles 2012



Après plusieurs années de lutte, une « troisième voie » a été trouvée pour satisfaire tout le monde avec l'arasement du barrage.

si rien n'était fait » (voir notre édition du 18 juin dernier).

A l'époque, tous les représentants associatifs se disaient « floués » devant l'absence de décision suite au rapport d'arasement rendu par EDF. Le dossier a toujours cristallisé les attentions et déchaîné les passions.

Face à l'argument écologique, le poids économique du barrage a souvent été mis en avant. Poutès alimente environ 70 000 personnes en électricité chaque année, représente aussi des rentrées d'argent conséquentes avec les taxes professionnelles mais aussi les emplois qu'ils soient directs ou indirects.

L'annonce de la ministre de l'environnement met donc un terme à plusieurs années de débats et de luttes entre défenseurs du maintien de l'ouvrage et partisans du démantèlement.

Christophe DARNE

Jean Proriot : « Poutès abaissé mais enfin sauvé »

Présent au congrès de l'ANEM à Bonneville, Jean Proriot a accueilli cette annonce avec soulagement. « Après plus de 5 ans de combat, Poutès est enfin sauvé ! » résume le député. « Cette solution de compromis est de nature à satisfaire l'ensemble des parties prenantes à ce dossier puisqu'elle permet de conserver sur ses bases actuelles le barrage de Poutès dont la hauteur sera ramenée à 5 mètres (contre 17 actuellement), de préserver 95 % de la production actuelle tout en intégrant au mieux les enjeux environnementaux et notamment ceux liés à la migration du saumon atlantique et sans doute des sédiments. La production sur Saint-Préjet d'Allier et l'Ance du Sud sera également améliorée. Comme l'a signalé la Ministre, Poutès se fait plus discret, Mais Poutès reste sur son assise actuelle sans toucher à la conduite forcée qui achemine l'eau jusqu'à l'usine de Monistrol d'Allier. » Concernant la situation du saumon, le député de Haute-Loire estime que « la nouvelle configuration de Poutès ne règlera pas la problématique de la migration des poissons. De très nombreux facteurs menacent la survie du saumon dans le Haut-Allier : le taux de survie en

mer très faible (de l'ordre de 1%), la qualité de l'eau, le bouchon vaseux à l'estuaire, les filets dérivants tranchants comme des rasoirs, les prédateurs (silures et cormorans), les nombreux obstacles à franchir sur les 860 kilomètres qui séparent Poutès de l'estuaire, sans oublier l'état sanitaire des saumons observés à Vichy qui pour plus de 70% d'entre eux présentent des blessures sérieuses et un état fortement dégradé pouvant compromettre leur survie... »

Et de rajouter : « Avec 718 saumons comptabilisés à Vichy au 27 septembre, les chiffres de remontée 2011 sont effectivement bons. Mais Vichy n'est pas Poutès ! A ce jour, seuls 9 saumons ont emprunté l'ascenseur à poisson du barrage de Poutès soit à peine plus de 1 % de ceux qui ont franchi Vichy... Dans le même temps, les comptages montrent que près de 70 % des saumons qui passent à Vichy n'atteignent jamais Langeac et que parmi ceux qui franchissent Langeac seuls 35 % rejoindront finalement Poutès... De même, sur les 10 dernières années (2001-2010), seuls 11,56 % des saumons observés à Vichy ont rejoint Poutès ! »



Une vue en image de synthèse du projet à venir.